

REVUE HYBRIDES (RALSH)
e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060
Licence CC-BY
Vol. 2, Num. 3, Mai 2024

L'INTERRELATION SCIENCE, SOCIÉTÉ ET ÉDUCATION : QUELLE(S) IMPLICATION(S) POUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF BURKINABÈ ?

The interrelationship of science, society and education : What implication(s) for the burkinabè education system ?

HAMADO TOUGRI

Laboratoire Interdisciplinaire de Didactique des Disciplines

Université Norbert ZONGO

Email : tougrihamado@yahoo.fr

iD ORCID : <https://orcid.org/0009-0004-8804-2893>

RÉSUMÉ

La science interagit constamment avec la société. Cette interaction présente des implications dans le domaine de l'éducation. La présente contribution met en exergue l'interrelation entre les acteurs scientifiques, les chercheurs, les décideurs politiques, les spécialistes de l'éducation et les répercussions que cela engendre dans les réformes du système éducatif burkinabè et dans l'enseignement-apprentissage de l'Expression-Communication. La méthodologie de recherche qualitative basée exclusivement sur l'analyse documentaire est retenue pour mener l'étude. Il ressort de notre analyse que nonobstant l'interaction entre la science et la société pour bâtir un système éducatif performant et de qualité, celui-ci est souvent mis à rude épreuve face à des situations d'urgence causées par des crises diverses comme la Covid-19, les catastrophes naturelles et l'insécurité. Pour y faire face, l'étude propose que les systèmes éducatifs soient plus résilients et réservent une place assez importante aux possibilités qu'offrent les TIC afin d'assurer la continuité de l'éducation au profit des plus jeunes, quelle que soit la situation.

MOTS-CLÉ: Système éducatif ; Réforme éducative ; Expression ; Communication ; TIC.

ABSTRACT

Science constantly interacts with society. This interaction has implications for education. This contribution highlights the interrelation between scientific actors, researchers, political decision-makers, education specialists and the repercussions that this generates in the reforms of the Burkinabè education system and in the teaching-learning of Expression-Communication. The qualitative research methodology based exclusively on documentary analysis is chosen to conduct the study. It emerges from our analysis that notwithstanding the interaction between science and society to build an efficient and quality education system, it is often put to the test in the face of emergency situations caused by various crises such as COVID-19, natural disasters and insecurity. To deal with this, the study suggests that education systems be more resilient and reserve a fairly significant place for the possibilities

offered by ICT in order to ensure the continuity of education for the benefit of the youngest whatever the situation.

KEYWORDS : Education system ; Educational reform ; Expression ; Communication ; ICT.

Introduction

L'éducation est un domaine complexe et dynamique si bien qu'elle fait l'objet de réformes récurrentes dans les différents pays. Ces réformes interviennent quelques fois suite à des crises que traverse le système et qui signalent que les objectifs de départ assignés à l'éducation ne sont plus adaptés ou ne répondent plus aux besoins initiaux. Elles peuvent également provenir de la volonté d'intégrer une nouvelle approche dans l'enseignement/apprentissage des disciplines.

De plus, l'évolution contemporaine des problématiques de la société et les enjeux éducatifs marqués par la présence des TIC (Diallo et al. 2017) peuvent susciter des réformes du système éducatif d'un pays ou d'une nation. Au Burkina Faso, Kyelem (2007) disait à ce sujet que les réformes engagées dans le système éducatif s'intègrent dans un contexte international de l'éducation avec pour repères fondamentaux la déclaration de Jomtien en 1990, la déclaration de Dakar en 2000, les objectifs du millénaire pour le développement. Comment ces réformes s'opèrent-elles dans le domaine éducatif, nous semble une question importante eu égard qu'elle laisse entrevoir la relation entre les différentes entités, facteurs ou acteurs impliqués en situation, notamment les décideurs politiques, les acteurs de la science et de la recherche, les spécialistes en éducation et les praticiens sur le terrain dans une réelle prise en compte des aspirations de la société.

Aussi, les technologies de l'information et de la communication (TIC) présentent un impact significatif dans l'évolution de la société. Elles affectent plusieurs pans de la réalité sociale, notamment l'économie, la santé et l'éducation. Dans le domaine de l'éducation, les TIC offrent des avantages en termes de variation des dispositifs d'apprentissage et proposent de multiples fonctionnalités de l'outil informatique afin d'améliorer la qualité de l'enseignement-apprentissage.

Le présent article a pour objectif de montrer l'interrelation entre les décideurs politiques, la société, la science et la technologie dans le système éducatif burkinabè et l'implication que cela peut engendrer dans l'enseignement-apprentissage de l'Expression-Communication en tant que discipline enseignée dans les universités. D'où les questions de recherche suivantes : Quelle relation existe-t-il entre société, science et politique dans les réformes du système éducatif burkinabé ? Comment cela peut-il se traduire dans l'enseignement-apprentissage de l'Expression-Communication ? Quelle alternative envisagée pour maintenir un système éducatif performant et résilient, capable de s'adapter à l'évolution de la société et aux crises inopinées qui mettent à mal le déroulement de ses missions.

1. Contexte

Le Burkina Faso a hérité d'un système éducatif légué par le colonisateur. Ce système éducatif imposé de fait était le reflet de la volonté de la puissance colonisatrice de protéger ses intérêts et de pérenniser sa domination aux peuples des pays colonisés. À ce sujet, Sanou (1987, cité dans Savadogo, 2017, p. 10) en reprenant les propos du ministre français des colonies de l'époque, Albert Sarraut, dit ceci : « Éduquer les indigènes est assurément notre devoir, mais ce devoir fondamental coïncide avec nos intérêts économiques, administratifs, militaires et politiques ».

Après l'accession à l'indépendance en 1960, le système éducatif burkinabè, dans son ensemble, a connu plusieurs réformes. Celles-ci ont souvent été guidées par la volonté politique des gouvernants en place, par les écrits de certains spécialistes en éducation¹⁶⁶, par des études commanditées des décideurs politiques ou par l'engagement du pays à respecter certains protocoles sous-régionaux ou internationaux. La première réforme entreprise est intervenue en 1961 et visait la prise en compte de la scolarisation des enfants issus des milieux ruraux en vue de leur inculquer une instruction élémentaire et une formation rurale et civique (Savadogo, 2017). De 1968 à 1972, sous l'égide de l'UNESCO, le pays entreprend une seconde réforme de l'éducation. Depuis lors, par l'entremise de concertations nationales, les états généraux de l'éducation se sont tenus en 1994 et ont abouti à l'adoption de la loi d'orientation de l'éducation en 1996. La dernière réforme de l'éducation au Burkina Faso date de 2007. Elle est issue des assises nationales de l'éducation avec l'adoption par l'Assemblée nationale le 31 juillet 2007 de la loi d'orientation n°013-2007, loi qui a été promulguée le 5 septembre 2007.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, suite à des difficultés d'ordre institutionnel et structurel que connaissaient les universités¹⁶⁷, les autorités gouvernementales ont mis en place en septembre 2012 un Comité Ah doc de Réflexion (CAR) afin de proposer des solutions efficaces de remédiation. Le comité, composé d'enseignants-chercheurs, de responsables administratifs des universités et de personnes ressources du ministère en charge de l'enseignement supérieur, a réalisé un diagnostic complet du système d'enseignement supérieur burkinabè et a proposé un plan d'actions à court, moyen et long terme sous forme de rapport. Ce rapport a été transmis au commanditaire et devrait servir de repères pour les actions futures à entreprendre par les autorités en charge de l'enseignement supérieur au Burkina Faso.

¹⁶⁶ Voire « Eduquer ou périr » de Joseph Ki-Zerbo, historien ; voire aussi « Pour une vision prospective de l'éducation en Afrique. Le système éducatif burkinabè à l'horizon 2025. Étude nationale prospective "Burkina 2025" » de Fernand Sanou, sociologue de l'éducation.

¹⁶⁷ Ces difficultés tirent leur source en grande partie des répercussions de l'application du système LMD dans les universités intervenue en 2008 ou à l'impréparation de ces universités (insuffisance de salles de cours et d'enseignants) avant d'entrer dans ledit système. Cette situation a entraîné un chevauchement des années universitaires suscitant la colère et une révolte des étudiants regroupés autour de leurs syndicats.

De ce qui précède, il est possible d'entrevoir implicitement un lien étroit entre l'éducation, la volonté politique des décideurs de donner une orientation spécifique à l'éducation en tenant compte des aspirations de la société et des engagements internationaux et en impliquant les acteurs de l'éducation chargés de la mise en œuvre et de l'applicabilité des décisions sur le terrain.

Par ailleurs, le deuxième alinéa de l'article 14 de la loi d'orientation n°13 (Assemblée nationale, 2007, p. 8) stipule que le système éducatif burkinabè poursuit le but suivant : « dispenser une formation adaptée dans son contenu et ses méthodes aux exigences de l'évolution économique, technologique, sociale et culturelle qui tienne compte des aspirations et des systèmes de valeurs au Burkina Faso, en Afrique et dans le monde ». La lecture de cette disposition permet de souligner la volonté politique des décideurs de prendre en compte les aspirations et certaines exigences de la société dans l'éducation. Elle permet également de souligner leur volonté d'adapter le système éducatif aux valeurs de la société et à l'évolution technologique.

En effet, l'évolution technologique influence le système éducatif en ce sens qu'elle constitue une ressource alternative d'accès au savoir (Ouédraogo, 2021). Au Burkina Faso, le système éducatif a mis du retard avant d'intégrer les possibilités des TIC pour des raisons essentiellement socio-économiques et culturelles. Or, il est de toute évidence que le rythme accéléré de l'évolution technologique dans le monde entier exige une rénovation des systèmes éducatifs (Ouédraogo, 2021). Qu'en est-il pour le système éducatif burkinabè ? Selon Sia (2012 cité par Ouédraogo, 2021), c'est au cours de la rentrée scolaire 1986-1987 que l'informatique fut expérimentée pour la première fois dans l'enseignement secondaire au Burkina Faso avec pour objectif principal d'initier les élèves et les enseignants à l'utilisation de l'ordinateur comme outil de travail.

De nos jours, les TIC sont présentes dans les pratiques des enseignants et des apprenants (élèves et étudiants). Les usages des outils technologiques dans l'éducation sont entre autres, la préparation des cours, la recherche documentaire, la gestion de la classe et la gestion des évaluations (Tougri, sous presse). Ce qui laisse sous-entendre qu'il existe une dynamique étroite entre l'évolution technologique, les besoins de la société et l'orientation du système éducatif. Ces différents paramètres doivent cheminer en symbiose quand on veut un système éducatif performant tourné vers le développement.

2. Approche méthodologique

L'approche méthodologique dans le présent travail est exclusivement qualitative. Elle repose sur une analyse du contenu des ressources documentaires. Il s'agit de l'analyse documentaire au sens de Walle et Masse (1999) consistant dans un premier temps à prendre connaissance du contenu d'un ouvrage, d'un document, ensuite de procéder à un traitement intellectuel de l'information et enfin d'extraire du sens afin de le transmettre à qui en a besoin ou à l'exploiter pour les besoins de la recherche, comme c'est le cas dans le présent travail.

L'analyse porte ici sur des documents traitant du rapport interactif entre les acteurs scientifiques, les décideurs politiques, les leaders d'opinions, les praticiens de l'éducation, la société et les réformes éducatives. Ces réformes sont souvent dictées par des volontés politiques, l'évolution technologique mais aussi par la survenue de situations d'urgence causées par des crises d'ordre sanitaire ou sécuritaire. L'analyse porte également sur la littérature relative à l'enseignement-apprentissage de l'Expression-Communication, discipline universitaire, en vue de savoir dans quelle mesure l'interrelation entre les acteurs en situation dans les réformes éducatives peut avoir comme implication sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement-apprentissage de cette discipline.

3. Cadre théorique

Dans ce travail, nous empruntons les principes du socioconstructivisme au sens de Vygotski (2009) qui mettent en exergue l'importance des interactions sociales dans la construction des connaissances. Il s'agit d'une transposition du socioconstructivisme qui n'est pas vu sous l'angle de l'apprentissage à l'école, mais plutôt comme une approche intégrant la dimension consultative et coopérative des autres dans la construction de la connaissance. Notre vision du socioconstructivisme dans ce texte est aussi celle de Legendre, c'est-à-dire un choix paradigmatique qui « renvoie à une vision du monde propre à orienter nos représentations, nos intentions, nos projets et nos actions » (2008, p. 66). Le but étant de mettre en place un projet commun qui suscite l'adhésion du plus grand nombre parce qu'ayant été discuté en commun.

Toutefois, les réformes du système éducatif ne peuvent se concevoir, ni aboutir que grâce à une interaction sociale entre les décideurs politiques, les partenaires sociaux, les acteurs et les spécialistes de l'éducation. L'accent est mis sur le processus plutôt que sur le résultat dans une perspective socioconstructiviste telle que développée par Lafortune et Daudelin (2001).

4. Cadre conceptuel

Quivy et Van Campenhoudt (2013, p. 22) affirmaient que : « Avant toute chose, le chercheur se doit de définir ses concepts afin qu'il sache et qu'on sache de quoi il est question dans son travail ». Quivy et Van Campenhoudt estiment que la conceptualisation est :

Plus qu'une simple définition ou convention terminologique. Elle constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel. À ce sujet, elle ne retient pas tous les aspects de la réalité concernée mais seulement ce qui en exprime l'essentiel du point de vue du chercheur. (2013, p. 22).

L'une des forces des disciplines scientifiques est que chacune d'elles s'efforce à se façonner un corpus nouveau de concepts de sorte à mieux appréhender le réel

autrement. À travers les lignes qui suivent, nous proposons de définir les concepts de système éducatif et de réforme éducative.

Plus banale que cela puisse paraître, l'on peut se poser les questions simples de savoir qu'est-ce qu'un système éducatif et ce que c'est qu'une réforme du système éducatif. Mais à y voir de près, on se rend compte au regard de la littérature y relative qu'il existe une pluralité d'entendements de ces concepts. Plus qu'un besoin de mieux cerner des concepts, il est question à travers cette conceptualisation de mettre en exergue des phénomènes qui, dans leur (co) construction, font intervenir plusieurs acteurs de la société et plusieurs pans de la réalité sociale.

4.1. Le système éducatif

Il est essentiel de retenir avant tout, que chaque pays, chaque nation possède son propre système éducatif, mis en place pour répondre spécifiquement à des besoins, valeurs et aspirations de la société qu'il doit servir. Ainsi, l'on peut entendre parler de système éducatif burkinabè, malien, ivoirien, français, canadien, marocain ; de système éducatif ouest africain, africain, européen, etc. Toutefois, dans un même pays, le système éducatif change au gré de l'évolution de la société si bien que chaque société, à un moment de son développement, façonne son système éducatif, l'organise volontairement pour réaliser une fin déterminée et l'impose irrésistiblement aux individus (Durkheim, 2017). Pour Durkheim, le système éducatif se définit comme étant :

Un ensemble de pratiques et d'institutions qui se sont organisées lentement au cours du temps, qui sont solidaires de toutes les autres institutions sociales et qui les expriment, qui, par conséquent, ne peuvent pas plus être changées à volonté que la structure même de la société. (2017, p. 14).

De plus, selon le dictionnaire de la didactique du français langue étrangère et seconde, le système éducatif renvoie à l'éducation dans sa dimension politique, c'est-à-dire « un système régissant la formation des individus » (2003, p. 79). Selon la même source, « le système éducatif désigne l'ensemble du dispositif mis en place pour assurer l'instruction des enfants et plus généralement de la jeunesse d'un pays » (2003, p. 232).

Par ailleurs, en présentant les principales idées du sociologue Émile Durkheim issues de ses deux ouvrages (*Éducation et sociologie ; l'Évolution pédagogique en France*), Cherkaoui (1976, p. 198) en déduit que pour l'auteur, « tout système éducatif est une institution sociale dont la fondation, la permanence ou le changement, le contenu et la forme sont déterminés par la structure sociale ». Si on entend par structure sociale, toutes les composantes de la société, cette analyse de Cherkaoui montre le caractère englobant du système éducatif.

Il devient alors possible de convenir que tous les acteurs de la société, en l'occurrence les politiciens, les intellectuels, les paysans, les commerçants, les représentants de la société civile, les parents, les enseignants formulent des attentes et

parfois même des exigences vis-à-vis du système éducatif (Lacroix, 2014). C'est sans doute pour cette raison que Durkheim (2017, p. 14) estime qu'on peut admettre implicitement qu'un « système éducatif n'a rien de réel par lui-même », puisqu'il est constamment sous l'emprise et sous l'influence des composantes du système. Quand le système fonctionne bien et donne satisfaction aux acteurs sociaux, aux composantes du système, l'évolution est linéaire. Par contre, si le système ne répond plus aux besoins et aux aspirations de la société, il fait l'objet de critiques parfois acerbes, de rejet par ces mêmes acteurs sociaux. D'où les réformes à répétition des systèmes éducatifs dans les différents pays.

Ainsi, l'implication de plusieurs acteurs de la société, notamment les scientifiques spécialistes de l'éducation, les enseignants et l'ensemble du personnel éducatif, les représentants du pouvoir politique, économique et social, est indispensable pour asseoir un système éducatif qui se veut efficace, efficient et performant. C'est en ce sens que le phénomène éducationnel représente un exemple illustratif d'une situation à travers laquelle la science apporte sa contribution au fonctionnement de la société et inversement la société donne de la matière à la science. Ces deux entités (science et société) devraient interagir en symbiose pour le bien de l'humanité. Il se pose alors la question de savoir comment cela pourrait-il en être autrement.

4.2. La réforme du système éducatif

La nécessité de réformer un système précède la volonté de changement d'un processus qui à un certain moment de son fonctionnement ne répond plus aux objectifs de départ. On peut également réformer non pas parce que le système ne fonctionne pas normalement, mais par souci de respecter certains engagements ou encore par impuissance face à des situations de force majeure. Toutefois, les attentes d'une réforme sont diverses et multiformes. Dans le domaine de l'éducation, Ndoye propose trois types d'attentes possibles formulées par les acteurs dans le processus de réforme des systèmes éducatifs dans un pays. Il s'agit de :

L'extension/généralisation de la scolarisation et élévation de l'obligation scolaire et du niveau général d'instruction de la population ; de l'amélioration des résultats de l'apprentissage/de la réussite scolaire et de l'impact de l'éducation sur le développement personnel et collectif ; de la promotion d'un nouveau type d'homme pour un nouveau projet de société/modèle de développement. (Ndoye, 2020, paragraphe 2).

Un regard rétrospectif du système éducatif au Burkina Faso permet de dire que les différentes réformes dont il a fait l'objet remplissent les principes des trois types d'attentes de Ndoye. En effet, après les indépendances intervenues en 1960, il y eut besoin d'élargir la scolarisation aux fils et filles des zones rurales (attente d'extension et de généralisation) ; sous la période révolutionnaire des années 1984, les leaders politiques de l'époque eurent le désir de refonder le système éducatif et de le

transformer en rapport avec les principes révolutionnaires qui étaient de construire une société anti-impérialiste et anticapitaliste (attente de promotion d'un nouveau type de société); les réformes issues des états généraux de 1994 et des assises nationales de 2002 visaient l'accroissement de la qualité, de l'efficacité et de l'efficience de l'éducation (attente de l'amélioration des résultats de l'apprentissage et de la réussite scolaire).

Autant il existe un système éducatif pour chaque pays, chaque nation, il existe également des réformes entreprises par chaque pays à l'endroit de son système éducatif. Derrière chaque réforme du système éducatif d'un pays se trouve une volonté politique affichée qui tend à traduire les besoins fondamentaux et aspirations profondes de la société. D'autres facteurs sont à l'origine de la refonte des systèmes éducatifs. Pour Durkheim, « Lorsqu'on étudie historiquement la manière dont se sont formés et développés les systèmes d'éducation, on s'aperçoit qu'ils dépendent de la religion, de l'organisation politique, du degré de développement des sciences, de l'état de l'industrie, etc. » (1917, p. 18).

En faisant la synthèse, pour nous, il existe des réformes du système éducatif inhérentes à des causes internes et des réformes liées à des exigences externes :

- ❖ Les causes internes regroupent, entre autres, l'inefficacité du système, les mouvements et tensions internes (les grèves d'élèves, d'étudiants ou d'enseignants) ;
- ❖ Les causes liées aux exigences externes sont la volonté de respecter les engagements internationaux, la conformité aux standards internationaux de l'enseignement¹⁶⁸. Font également partie de ces causes, les crises de diverses natures (maladies, guerres, catastrophes naturelles).

Pour Blanquer (2020), la réforme d'un système éducatif est le résultat d'une interaction sociale par excellence. L'éducation doit pouvoir s'inspirer ou se servir des résultats de la science et réciproquement. Cependant, la science ne peut prétendre en aucun moment trouver des remèdes à tous les maux dont souffre le système éducatif. Accepter cette thèse suppose qu'il existerait une éducation parfaite et universelle, chose qui relèverait de l'utopie. L'éducation est un phénomène indéfiniment perfectible (voire éducation et sociologie de Durkheim, 1917¹⁶⁹). C'est d'ailleurs ce type d'éducation, l'éducation idéale, que le système éducatif recherche éperdument et qui pourrait expliquer la succession et la multiplicité des réformes dans le domaine.

¹⁶⁸ Blanquer (2020) parle plutôt de comparaison internationale. Une comparaison qui ne consiste pas à imiter aveuglement ce qui se passe ailleurs dans les autres systèmes mais à s'en inspirer.

¹⁶⁹ L'auteur parle d'éducatifs au pluriel pour indiquer qu'il n'existe pas une seule forme d'éducation. Pour lui, il est vain de penser qu'il en existerait une qui puisse permettre d'élever tous les enfants de la même manière. Il ajoute que dans les cités grecques et latines, l'éducation avait pour rôle de dresser l'individu à se subordonner à la collectivité ; à une autre époque de l'évolution de l'histoire des mêmes cités, la société cherchait à faire de l'individu un être autonome. Pendant qu'à Athènes, on s'évertuait à former des hommes dotés d'un esprit avisé, subtil et délicat, à Rome on préparait les enfants à devenir des hommes d'action ayant l'amour du pouvoir militaire.

Comment faire pour qu'une réforme entreprise dans le système éducatif puisse réussir, nous semble une question centrale puis qu'il ne suffit pas de réformer pour la forme. L'histoire nous enseigne qu'il y eut des réformes réussies et d'autres qui ont échoué. Comment mesurer cette réussite et quelles sont les conditions pour réussir une réforme dans le système éducatif ? Cette dernière interrogation a fait l'objet d'un colloque international organisé par la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* en juin 2019. Ce colloque d'envergure internationale qui a regroupé une soixantaine de participants (décideurs politiques notamment des ministres et anciens ministres de l'Éducation, des chercheurs et des acteurs de l'éducation) issus de trente (30) pays des cinq (05) continents, s'est penché sur la nature des actions politiques à entreprendre concernant l'éducation, la mise en œuvre de ces actions sur le terrain par les praticiens, l'évaluation et l'implication de la recherche. À travers ce colloque, l'interrelation entre la science, l'éducation, la société et les décideurs politiques est mise en exergue. Les scientifiques réfléchissent sur le système éducatif et proposent des solutions de remédiation ou des pistes pour sa réorientation ; les décideurs politiques transforment les résultats de la science en actions/directives qu'ils transmettent aux acteurs de l'éducation sur le terrain pour la mise en œuvre. Quelles influences ces décisions ont-elles sur les programmes d'enseignement et les curricula du système éducatif ? Quelles implications pour l'enseignement-apprentissage de l'Expression-Communication dans l'enseignement supérieur au Burkina Faso ?

5. Les implications pour la didactique de l'Expression-Communication

Il existe dans les universités une matière spécifique pour enseigner l'expression et la communication. C'est une matière à la croisée de plusieurs disciplines (la rhétorique, le français, la psychologie, l'anthropologie, les sciences de l'information et de la communication, les sciences du langage, les sciences de l'éducation, etc.) dont l'enseignement s'adresse à des apprenants de profils divers (baccalauréat série scientifique ; séries technique et littéraire) (Dalle, 1994 ; Nouailler, 2014 ; Simonet, 1994). De par le passé, cette matière revêtait plusieurs dénominations : Expression-Communication, Techniques d'expression, Formation générale, Culture-Communication (Nouailler, 2014). Il est alors judicieux de savoir pourquoi pour une même matière il en existe plusieurs intitulés. La réponse à cette interrogation force le regard vers l'historique de l'enseignement de la matière. D'après Hennebert et Parizot (2014) à ce sujet, la matière existait sous la dénomination de Techniques d'Expression (TE) depuis les années 1966. Pour Hennebert et Parizot, c'est à partir de 1974 que la discipline a évolué vers la communication et cela a été possible par la création des Instituts Universitaires de Technologie (IUT) et le souhait du monde professionnel qui veut que les universités prennent en compte leurs réalités quotidiennes dans les programmes de formation.

C'est à la faveur de ce qui précède et dans le souci de définir une dénomination unique pour l'enseignement de l'expression et de la communication que les

enseignants et enseignants-chercheurs de l'Association des Enseignants en Communication en IUT (AECiut) ont organisé en 2012 un colloque international. Ce colloque dont le thème s'intitulait « Fondements théoriques, représentations, réalités de l'Expression-Communication dans les Instituts Universitaires de Technologie : Bilan et perspectives » visait un changement de paradigmes scientifiques en vue d'harmoniser les objectifs d'apprentissage et de rationaliser les pratiques concernant l'enseignement-apprentissage de l'Expression-Communication. Ce colloque a également prôné le recours aux outils TIC dans l'enseignement de la discipline en vue d'assurer la variation et la progression dans l'apprentissage de l'expression et de la communication dans un monde de plus en plus tourné vers le numérique. C'est du reste la volonté de prendre en compte les besoins formulés par le milieu professionnel (les banques, les assurances, l'industrie, les services commerciaux, etc.) dans les programmes de formation que l'enseignement de l'Expression-Communication a été intégré dans les IUT (Dalle, 1994).

Au Burkina Faso, le contenu du cours de l'Expression-Communication tel qu'il est enseigné dans les universités comprend essentiellement deux parties¹⁷⁰ : une première partie qui porte sur l'enseignement de l'Expression-Communication écrite et une seconde partie portant sur l'enseignement de l'Expression-Communication orale (Tougri, 2022). L'évolution technologique et sa présence dans le milieu professionnel (échanges de mails, de messages via Whatsapp et Facebook, les présentations orales par PowerPoint) nécessite sa prise en compte dans l'enseignement de l'Expression-Communication. Cette situation dans ce contexte précis interpelle et ne laisse pas indifférents les acteurs impliqués dans l'enseignement-apprentissage de la discipline, notamment les enseignants-chercheurs. Ceux-ci pourraient s'autosaisir de la situation pour enclencher des concertations avec les responsables des Unités de Formation et de Recherche (UFR) et d'instituts ainsi que les autorités en charge de l'Enseignement supérieur (Vice-présidents, Présidents des universités et le ministre de tutelle) pour engager des réformes par la relecture des programmes et curricula de formation. L'interrelation entre les enseignants-chercheurs de l'Expression-Communication et des décideurs du milieu universitaire pourrait avoir une implication dans le contenu du programme d'enseignement de la discipline et d'y répondre aux besoins socio-professionnels formulés par la société, besoins qui sont fortement sous l'influence de l'évolution technologique.

Aussi, dans un environnement de plus en plus digital où le quotidien des apprenants est marqué par l'usage fréquent des outils technologiques, nul besoin de rappeler qu'un changement de paradigme devrait s'opérer du côté des enseignants et que les programmes de formation se doivent de s'adapter à ce nouveau contexte. Par ailleurs, une approche didactique de l'Expression-Communication orale dans l'enseignement supérieur faite par Tougri (2022) montre que des difficultés

¹⁷⁰ Il est important de souligner que nous enseignons l'Expression-Communication depuis une dizaine d'années dans les universités au Burkina Faso. Nous avons commencé cet enseignement quand nous avions le niveau Master et nous continuons de l'enseigner de nos jours avec le niveau Doctorat.

d'expression orale existent chez les étudiants de première année. Son étude pointe du doigt l'inexistence de méthodologie d'enseignement de l'expression orale en classe de secondaire. Selon Tougri, cette inexistence de méthodologie d'enseignement est un prétexte pour les enseignants pour ne pas enseigner l'expression orale en classe. Ce qui traduit l'absence d'acquisitions de compétences orales et expliquerait les difficultés rencontrées par les élèves du secondaire dès leur arrivée à l'université. L'étude propose donc des fiches pédagogiques d'enseignement de l'expression orale pour les classes du secondaire pour y remédier.

Cependant, on note une limite objective dans le travail de Tougri en ce sens que l'étude ne propose pas de remèdes curatifs pour corriger les difficultés d'expression orale des étudiants dans l'enseignement supérieur. Il est possible qu'il ait manqué justement une approche entre le chercheur, les acteurs de l'éducation (enseignants, enseignants-chercheurs, étudiants) et les décideurs politiques sur la question¹⁷¹. Une interaction entre ces acteurs aurait pu déboucher sur des propositions de solutions aux difficultés d'expression orale des étudiants de première année, lesquelles solutions pourraient alerter les décideurs politiques et les pousser à l'action. Cette articulation recherche, terrain et prise de décision est indispensable pour adapter le système éducatif d'un pays aux réalités et aux besoins de la société.

6. Les implications dans l'éducation en situation d'urgence

Deux situations d'urgence, l'une d'envergure mondiale et l'autre en contexte national, ont mis à rude épreuve le système éducatif burkinabè. Il s'agit de la pandémie de la Covid-19 et la crise sécuritaire que traverse le pays depuis 2015.

6.1. Les implications dans l'éducation au moment de la Covid-19

Dès l'apparition en mars 2020 des premiers cas de la maladie à coronavirus sur son territoire, le gouvernement du Burkina Faso a aussitôt adopté un plan de riposte contenant des mesures strictes afin de limiter sa propagation. Ces mesures sont entre autres, le couvre-feu, le confinement, la mise en quarantaine des villes touchées par la maladie, la fermeture des lieux de culte, de loisirs et de distraction, des frontières, des transports maritimes, aériens et terrestres, des institutions d'enseignement de tous ordres, etc. La fermeture des institutions d'enseignement, notamment des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, post-primaire et secondaire, professionnel et universitaire, est intervenue du 16 mars 2020 au 17 avril 2020 (MENAPLN¹⁷², 2020). Cette fermeture a eu pour conséquence le bouleversement de la vie éducative entraînant « la déscolarisation des enfants et/ou la baisse de la qualité

¹⁷¹ Cf. les questionnaires et le verbatim de la thèse de l'auteur qui ne comportent pas d'items relatifs à des solutions palliatives des difficultés d'expression orale des étudiants déjà sur place dans les universités.

¹⁷² MENAPLN signifie Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion des Langues Nationales.

de leur apprentissage » (Kohon & Kiemtoré, 2022, p. 21). Cette situation interpelle les autorités en charge de l'éducation, les acteurs du monde scientifique et de la recherche, les acteurs de l'éducation, la société civile, les partenaires techniques et financiers, etc. qui doivent travailler en tandem pour permettre aux élèves et aux étudiants de poursuivre leur apprentissage malgré la situation. Cela paraît un impératif quand on sait que l'article 3 de la loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso précise que :

L'éducation est une priorité nationale. Toute personne vivant au Burkina Faso a droit à l'éducation, sans discrimination aucune, notamment celle fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, la religion, les opinions politiques, la nationalité ou l'état de santé. (Assemblée nationale, 2007, p. 5).

Il est du devoir de l'État de mettre tout en œuvre pour garantir une éducation saine à l'ensemble des enfants du pays quelle que soit la situation, quel que soit le contexte. Cette obligation de l'État tient également du souci de respecter les engagements internationaux en faveur de l'éducation. Comment faire pour respecter ces engagements afin d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici à 2030 dans un contexte de crise sanitaire causant la fermeture des classes devient une interrogation capitale et préoccupante. Les autorités du Burkina Faso, à travers le MENAPLN, ont mis en place un plan de riposte avec pour objectif général d'assurer la continuité éducative dans un contexte de Covid-19 avec l'implication de tous les acteurs et partenaires de l'éducation. Des consultations nationales ont permis d'impliquer toutes les parties prenantes : Gouvernement, partenaires techniques et financiers, société civile, syndicats de l'éducation, jeunesse, secteur privé, collectivités territoriales et communautés (MENAPLN, 2022). Cette démarche inclusive et multisectorielle a produit des résultats ayant conduit à des engagements en faveur du système éducatif. Il s'agit entre autres, de :

assurer à tous une éducation inclusive, équitable et de qualité ;
renforcer la résilience de l'école face aux situations d'urgence et de crise ;
bâtir une nouvelle École burkinabè ;
revaloriser et rendre attractif le métier d'enseignant ;
prendre toutes les mesures nécessaires pour impliquer les différentes parties prenantes et renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux de l'éducation.
(MENAPLN, 2022, p. 10)

Une fois de plus, la nécessité pour les décideurs politiques d'interagir avec les parties prenantes de la société en vue de trouver des solutions pour l'amélioration et l'efficacité du système éducatif est mise en exergue.

6.2. Les implications dans l'éducation en contexte de crise sécuritaire

Depuis l'attentat du 15 janvier 2016 intervenu au centre de la ville de Ouagadougou ayant causé plusieurs dizaines de morts et de blessés, la situation sécuritaire n'a cessé de se dégrader au fil du temps. Malgré les efforts consentis de l'État pour y faire face, force est de constater que les populations des zones touchées continuent de migrer vers les grandes villes à la recherche de sécurité, de protection et de paix. Cette situation présente de lourdes conséquences sur la scolarisation des jeunes enfants contraints de fuir leurs zones d'habitation avec leurs géniteurs. Selon Lefaso.net¹⁷³, journal en ligne au Burkina Faso, on dénombrait en mai 2023, 6149 écoles fermées sur toute l'étendue du territoire national. En citant le rapport statistique mensuel de l'éducation en situation d'urgence, le journal dit ceci : « En tout, ce sont 23,48% des structures éducatives du Burkina Faso qui ne sont plus fonctionnelles, ce qui porte le nombre d'élèves affectés par la situation à 1 043 490 ». Cette situation ainsi dépeinte par Lefaso.net interpelle à plus d'un titre les autorités en charge de l'éducation à prendre des mesures en vue d'assurer la continuité de la scolarité des élèves déplacés internes. Cela a conduit les décideurs politiques et les acteurs de l'éducation à mettre en place un Secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence (ST/ESU), l'adoption d'une stratégie de scolarisation des élèves des zones à forts défis sécuritaires (SSEZFDS) 2019-2024 et la conception de curricula pour l'éducation en situation d'urgence. Qui parle de conception de curricula implique dans la réflexion les acteurs de l'éducation (enseignants, spécialistes en sciences de l'éducation, syndicats) et la prise de décision par l'autorité pour la validation. Cette situation traduit encore une fois de plus l'interrelation entre différents acteurs de la société pour impulser une dynamique au système éducatif.

6.3. De la prise en compte des TIC dans le système éducatif en situation d'urgence

Le plan de riposte pour la continuité éducative en situation d'urgence (Covid-19 et insécurité) propose l'utilisation des TIC dans l'éducation comme axe stratégique prioritaire au Burkina Faso. Il s'agit à travers cet axe de produire des ressources pédagogiques numériques et de les diffuser auprès des publics cibles (élèves, enseignants, parents d'élèves) à travers des canaux et supports (radio, télé, plateforme E-learning, supports amovibles, etc.). Des commissions pédagogiques sont créées pour la production des ressources numériques, la préparation et l'enregistrement de leçons radiodiffusées et audiovisuelles pour le préscolaire, le primaire, le post-primaire et le secondaire.

Aussi, cent vingt (120) techno-pédagogues ont été formés pour la scénarisation des ressources numériques à travers une plateforme E-learning créée à cet effet. Il est possible d'entrevoir à travers ce plan de riposte le recours aux TIC par la société pour répondre à des besoins du système éducatif. De plus, il n'est pas rare de trouver de la

¹⁷³ <https://lefaso.net/spip.php?article124145> consulté le 12/02/2024

littérature d'auteurs scientifiques, de spécialistes des questions de l'éducation faire des propositions afin d'aider les décideurs à prendre des mesures impactant le système éducatif. Il est préférable que certaines universités et structures de recherche organisent des symposiums, des journées scientifiques, des colloques et ateliers à travers lesquels des appels à communications sur des thèmes spécifiques pourraient être lancés. Cela permettra de récolter de la substance dans la perspective de trouver des alternatives aux maux qui minent la société ou pour faire avancer les connaissances dans des domaines précis. Par exemple dans le domaine des Sciences de l'Éducation, l'École Normale Supérieure (ENS) du Burkina Faso a organisé des Journées Scientifiques (JS) sur le thème « Recherche scientifique et éducation en situation d'urgence ». Selon Traoré (2023, p. 7), Président du comité scientifique des Journées Scientifiques de l'ENS, les actes produits à travers ces Journées Scientifiques constituent des ressources importantes à même d'aider l'action politique à trouver : Des solutions pertinentes aux crises multiformes qui sévissent au Burkina Faso et dans de nombreux pays dans le monde et en particulier, à la crise sécuritaire et à ses conséquences dans le secteur de l'éducation et de la formation.

À l'occasion de ces Journées Scientifiques, Sawadogo et al. (2023) proposent d'observer les séances d'enseignement des élèves professeurs en mathématiques et en sciences physiques via la vidéo de manière synchrone et à distance dans le cadre des suivis-conseils en situations d'urgence, notamment les crises sanitaire et sécuritaire. L'observation des séances d'enseignement de ces élèves professeurs se faisait en présentiel en situation de classe et n'était plus possibles à cause des phénomènes d'insécurité et de Covid-19.

Bationo (2023) quant à lui réfléchit sur la didactique interculturelle en tant que démarche méthodologique d'enseignement et d'apprentissage indissociable aux appartenances ou aux origines culturelles des apprenants. L'auteur se pose la question de savoir si les élèves apprennent à l'école à s'accepter, à s'aimer et à partager davantage, toute chose qui pourrait les préparer à s'adapter aux nouvelles situations d'apprentissage inhérentes aux crises sanitaire et sécuritaire et leur intégration dans les nouveaux milieux, comme c'est le cas des élèves déplacés internes au Burkina Faso. Kola (2023) questionne le genre d'approche pédagogique qu'il convient d'utiliser pour des enfants déplacés internes, psychologiquement fragiles car victimes d'horreur et de traumatisme tous azimuts causés par l'hydre terroriste. Ces enfants, selon Kola, ne sont que « des handicapés¹⁷⁴ d'un nouveau genre » (2023, p. 172) et doivent bénéficier d'un traitement spécifique sur le plan éducatif et pédagogique.

¹⁷⁴ Kola rappelle cependant qu'on désigne une personne en situation de handicap, une personne dont l'intégrité physique ou mentale est dégradée de façon passagère ou définitive. Il précise qu'une telle dégradation a pour conséquence de compromettre l'autonomie et l'aptitude de la personne.

7. Interrelation science, évolution technologique et société : une alternative pour la continuité éducative

Aux termes de notre analyse, il nous paraît possible d'affirmer que le système éducatif est un terrain sur lequel se confrontent plusieurs acteurs : les décideurs politiques, les scientifiques et les chercheurs ainsi que les spécialistes et praticiens de l'éducation. L'interaction, l'interrelation, voire la collaboration entre ces différents acteurs influence le devenir des systèmes éducatifs. La stabilité, la qualité, l'efficacité et l'efficience des systèmes éducatifs dépendent fortement de deux facteurs (l'un intrinsèque et négocié ; l'autre extrinsèque et de nature contraignante). Ce sont respectivement :

- la dynamique qui existe entre la science, la société, le politique et sa résultante ;
- les cas de force majeure.

Si le premier peut faire l'objet d'une volonté ou d'une décision, le second s'impose le plus souvent et dicte sa loi. Comment garantir un système éducatif stable et performant, qui réponde aux besoins et aux engagements de la société dans un monde où la science ne maîtrise pas totalement certains phénomènes naturels qui mettent à mal le système éducatif, comme les crises sanitaires, les catastrophes naturelles ? Il faut un système éducatif flexible et résilient capable de s'adapter avec efficacité aux difficultés majeures et qui intègre une dimension forte des outils technologiques de l'information et de la communication. Cette thèse est également celle de Michaut et Roche (2017) qui pensent que les TIC changent les manières d'apprendre, d'étudier et de s'approprier les ressources offertes par les établissements d'enseignement. Et c'est ce qui s'impose au système éducatif d'un pays en situation d'urgence.

Par ailleurs, les TIC ont montré qu'il est possible de continuer l'éducation en situation d'urgence et d'offrir des socles minimaux de connaissances et de savoir-faire aux élèves. Dès lors, il faut un changement de paradigme de la part des acteurs de l'éducation et des décideurs politiques. Il ne s'agit plus d'attendre que des situations catastrophiques se présentent avant de chercher des solutions pour assurer la continuité de l'éducation. L'ensemble ou partie essentielle des cours, de la petite enfance jusqu'à l'université pourraient être implémentés et scénarisés à travers des plateformes E-learning et les contenus numérisés soigneusement conservés dans des supports amovibles.

Dans le contexte du Burkina Faso, si l'on part du principe que chaque ménage peut disposer d'au moins un poste récepteur avec port USB et que l'État assure la gratuité de l'éducation de base pour les enfants de six à seize ans, il est possible de poursuivre l'éducation des enfants même en situation d'urgence. C'est en cela que l'ensemble des acteurs de la société (co) construiront une éducation au profit des plus

jeunes sans trop de discrimination. Le socioconstructivisme remplira pleinement tout son sens dans le domaine de l'éducation.

Conclusion

La présente réflexion a mis en exergue l'interrelation entre la science, la société, l'évolution technologique et le système éducatif. Elle a également indiqué que la dynamique entre ces différentes entités peut avoir des implications sur les réformes de l'éducation en général, et sur l'enseignement-apprentissage de l'Expression-Communication, en particulier. La collaboration mutuelle entre les acteurs scientifiques, la société et les décideurs politiques est une condition *sine qua non* pour un système éducatif de qualité, efficace et efficient. Kayambo (2021, p. 8) l'a si bien dit quand il affirme que : « La politique de l'éducation est à la convergence entre trois entités : les savoirs, la société et les individus ».

Malgré cela, le système éducatif est très souvent mis en difficultés face auxquelles la science et la société peinent à résorber. Il s'agit par exemple des situations d'urgence dues à des crises sanitaire, sécuritaire et de catastrophes naturelles. Il faut alors nécessairement, pensons-nous, changer de paradigme et exploiter judicieusement les possibilités qu'offrent les outils technologiques de l'information et de la communication au profit de l'éducation. Au Burkina Faso, plus spécifiquement, il est nécessaire de mettre en place un système éducatif résilient qui réserve une part importante à l'intégration des TIC et qui soit capable de s'adapter à des situations de force majeure tout en assurant une continuité éducative au profit de tous les enfants. Car, l'échec du système éducatif est un échec de la société toute entière et comme le souligne Sondo (2023, p. 260) dans sa réflexion sur le pari de l'éducabilité à l'épreuve de la liberté en éducation : « Rien ne doit justifier l'absence de l'éducation dans le développement de l'Homme ».

Références bibliographiques

- Assemblée nationale. (2007). *Loi n°13-2007/an portant loi d'orientation de l'éducation : Assemblée Nationale du Burkina Faso*. <https://bop.bf/wp-content/uploads/la-loi-013-2007-AN-portant-loi-dorientation-de-l%C3%A9ducation.pdf> (consulté le 27 janvier 2024).
- Bationo, J.-C. (2023). Didactique interculturelle en situation d'urgence au Burkina Faso. In O. So, & K. Traoré, (Eds.). *Recherche scientifique et éducation en situation d'urgence* (pp. 205-228). Presses Universitaires de Ouagadougou.
- Blanquer, J.-M. (2020). Les comparaisons internationales, la science au cœur des réformes en éducation. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 83, 57-62. <https://doi.org/10.4000/ries.9298>
- Cherkaoui, M. (1976). Socialisation et conflit : les systèmes éducatifs et leur histoire selon Durkheim. *Revue française de sociologie*, 17(2), 197-212. 10.2307/3321245

- Cuq, J.-P. (2003). *Le dictionnaire de la didactique du français langue étrangère et seconde*. CLÉ International, S.E.J.E.R.
- Dalle R. (1994). Légitimation de l'enseignement de l'expression-communication en regard des besoins socio-professionnels et des impératifs socio-économiques. In R. Simonet (Ed.), *Les techniques d'expression-communication : Evolution, fondements, pratiques* (pp. 19-23). L'Harmattan.
- Diallo, A., Karsenti, T., Gervais, C., & Lepage, M. (2013). Pratiques d'intégration des TIC chez des instituteurs sénégalais. In T. Karsenti, & S. Collin (Eds.), *TIC, technologies émergentes et Web 2.0 : Quels impacts en éducation*. (pp. 39-72). Presses de l'Université du Québec.
- Durkheim, É. (1917). *Éducation et Sociologie*. PUF.
- Hennebert, J., & Parizot, A. (1994). Quelles évolutions de l'enseignement de la communication en IUT : Bilan, réflexion et perspectives. In R. Simonet (Ed.), *Les techniques d'expression-communication : Évolution, fondements, pratiques* (pp. 27-38). L'Harmattan.
- Kayambo, C. C. (2021). *Politique et éducation : analyse des systèmes éducatifs*. L'Harmattan.
- Kohon, B. J., & Kiemtoré, P. (2022, 1^{er}-02 septembre). *Principaux défis de l'éducation en situation d'urgence au Burkina Faso* [Conférence inaugurale]. 1^{ères} Journées Scientifiques de l'École Normale Supérieure, Koudougou, Burkina Faso.
- Kyélem, M. (2009). La réforme du système éducatif et la démocratisation de l'éducation au Burkina Faso. *Éthique publique*, 11(1), 54-61. 10.4000/ethiquepublique.1324
- Kola, É. (2023). Philosophie de l'inclusion et prise en charge des enfants déplacés internes au Burkina Faso. In O. So, & K. Traoré (Eds.), *Recherche scientifique et éducation en situation d'urgence* (pp. 169-188). Presses Universitaires de Ouagadougou.
- Lacroix, I. (2014). De la gouvernance des systèmes éducatifs à la gestion des attentes et des spécificités. *Télescope*, 20(2), 1-13. https://telescope.enap.ca/Telescope/22/Index_des_numeros.enap (consulté le 03 février 2024).
- Lafortune, L., & Daudelin, C. (2001). *Accompagnement socioconstructiviste : Pour s'appropriier une réforme en éducation*. Presses de l'Université du Québec.
- Legendre, M.-F. (2008). Un regard socioconstructiviste sur la participation des savoirs à la construction du lien social. *Éducation et francophonie*, 36(2), 63-79.
- Michaut, C. & Roche, M. (2017). L'influence des usages numériques des étudiants sur la réussite universitaire. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 33(1) 1-17. <http://journals.openedition.org/ripes/1171> (consulté le 04 février 2024).
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales. (2020). *Rapport sur les consultations nationales pour*

- transformer l'éducation au Burkina Faso.*
https://transformingeducationsummit.sdg4education2030.org/system/files/2022-09/BURKINA_FASO_NC%20report.pdf (consulté le 20 janvier 2024).
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales. (2022). *Plan de riposte du MENAPLN pour la continuité éducative dans le contexte du Covid-19.*
https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/burkina_faso_menapln_covid.pdf (consulté le 20 janvier 2024).
- Ndoye, M. (2020). Réformes éducatives : attentes et conduite du changement. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 83, 45-55. <https://doi.org/10.4000/ries.9292>
- Nouillaier, M. (2014). *L'enseignement de l'expression-communication dans les IUT : Fondements théoriques, représentations et réalités.* L'Harmattan.
- Ouédraogo, M. G. (2021). TIC et inégalités scolaires en lycée et en collège au Burkina Faso. *Éthique en éducation et en formation. Les dossiers du GREE*, (11), 47-63. <https://doi.org/10.7202/1084196ar>
- Premier ministre. (2012). *L'enseignement supérieur au Burkina Faso : Diagnostic, défis et normalisation de ses institutions.*
<https://dokumen.tips/documents/laenseignement-superieur-au-burkina-faso-diagnostic-tableau-8-evolution.html?page=1> (consulté le 20 janvier 2024).
- Savadogo, B. (2017). *Analyse critique des politiques éducatives et de développement du Burkina Faso de 1960 à 2012, perspectives ante et post 2015.*
<file:///C:/Users/HP/Downloads/case-study-french.pdf> (Consulté le 16 janvier 2024).
- Sawadogo, T., Zongo, M., & Douamba, K. J.-P. (2023). Suivis et examens des élèves professeurs de mathématiques et de sciences physiques en situation d'urgence : une opportunité d'innovation. In O. So, & K. Traoré, (Eds.), *Recherche scientifique et éducation en situation d'urgence* (pp. 141-168). Presses Universitaires de Ouagadougou.
- Simonet, R. (1994). *Les techniques d'expression-communication : Évolution, fondements, pratiques.* L'Harmattan.
- Sondo, S. (2023). Le pari de l'éducabilité à l'épreuve de la liberté en éducation : Cas de l'école burkinabè. *Hybride 1(2)*, 260-272. <https://orcid.org/0009-0000-7899-4023>
- Tougri, H. (2022). *Approche didactique de l'expression-communication orale en Français Langue Seconde dans l'enseignement supérieur au Burkina Faso : État des lieux et perspectives de recherche.* [Thèse de doctorat inédite, Université Norbert Zongo de Koudougou].
- Tougri, H. (sous presse). *Typologie des difficultés langagières sur la base d'observations de cours de l'expression orale en classe de secondaire au Burkina Faso : contribution pour une remédiation à l'aide d'outils technologiques d'autorégulation* [Communication]. 1^{ères} Journées Scientifiques de l'École Normale Supérieure, Koudougou, Burkina Faso.

- Traoré, K. (2022, 1^{er}-02 septembre). *Principaux défis de l'éducation en situation d'urgence au Burkina Faso* [Conférence inaugurale]. 1^{ères} Journées Scientifiques de l'École Normale Supérieure, Koudougou, Burkina Faso.
- Van Campenhoudt, L., & Quivy, R. (2013). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4^e éd.). Dunod.
- Vygotski, L. S. (2009). *Pensée et langage*. La dispute.
- Walle, S., & Masse, C. (1999). *L'analyse documentaire : une approche méthodologique*. ADBS Édition.